

CDEN du 4 septembre 2025

Accueil ouverture par Préfecture

Présents : Stéphane DE CARLI Secrétaire général adjoint de la préfecture de Tarn-et-Garonne

Pour la DSDEN : Cyril Lenormand DASEN, Eric Bigot secrétaire général, Cindie Séguignes A-DASEN et IEN Montauban Sud, Joël Bély IEN Caussade, Anne-Laure Bouquart IEN Montauban ASH, Nicolas Cazautet IEN Valence d'Agen, Jean-Christophe D'Albis de Razengues responsable DRH, Clément Bec Karkamaz DRHDOS,

Suppléant du président du conseil départemental, Thierry Delbreil Maire de Lafrançaise, Bernard Pezous maire de La Salvetat-Belmontet, Bernard Labruyère maire de Villemade, Clarisse Heulland adjointe au maire de Montauban, Dominique Sardeing, conseillère départementale, Jean-Luc Deprince conseiller départemental, Manuel Mesquita pour l'INSPE,

FCPE : 6

Se-UNSA 2 ;

FSU : 5 : Sophie Deilhes, Sandra Rubio, Marie-Sophie Brun, David Hermet, Guillaume Mangenot

FO : 1

DASEN : pensée pour la directrice du Cantal qui s'est suicidée, en attente de l'enquête administrative. Puis collègue du collège Azana qui est décédé. Rappel des faits de racisme contre les deux recteurs (par une personne politique Reconquête).

Sous-préfet : attaque d'un personnel (enseignant...), attaque de la république

Déclarations liminaires :

Déclaration de la FCPE : soutien au programme EVAR. Trop de fermetures qui fragilisent l'école. Demande d'une anticipation réelle et que les besoins de l'enfant soient au-dessus de toute logique comptable. Rappelle que l'école privée est financée à hauteur de 75% par le public alors que les contrôles ne sont pas respectés, demande d'un équilibre équitable.

Déclaration du Se-UNSA

Déclaration de la FSU lue par Sophie Deilhes à lire ci-dessous :

Déclaration de FO

Réponses du DASEN aux déclarations :

Concernant la protection fonctionnelle des agents de l'EN : un nouveau texte est sorti indiquant que la protection fonctionnelle deviendrait automatique dans les cas de racisme et/ou d'homophobie. Avant, une demande devait être faite mais cela deviendra automatique. Le DASEN veillera à ce que cela soit effectif.

Le taux d'encadrement, s'améliore malgré les fermetures observées en juillet.

Concernant la mixité et l'égalité : le DASEN est en charge de de l'éducation prioritaire pour l'académie. L'éducation prioritaire dépend aussi des QPV, pour l'instant, il n'a pas de levier pour mettre des dispositifs s'il n'y a pas de politique de la ville. C'est le cas de la ville de Castelsarrasin.

La ruralité doit être préservée, un travail mené avec les élu.es.

La liste complémentaire a été utilisée, a été ouverte dès le début et épuisée.

Enseignement dans le privé : recrutement d'un inspecteur pour contrôler le privé. Le DASEN portera une attention particulière sur les remontées possibles.

Validation du compte-rendu du 3 mars 2025

Ordre du jour :

- Mesures de carte scolaire
 - 1 maintien de la 3ème classe à Sérignac (fermeture annulée)
 - 1 ouverture à Montbeton : en classe maternelle

Mise en place des PAS : 2 personnels y sont dédiées : 1 de l'EN et un de l'ARS. Il avait été annoncé 2 postes de l'EN (1 pour le 1er degré et un pour le 2nd degré mais finalement les 2 postes seront pris sur la ressource humaine du 1er degré (Saint Antonin Noble Val et Olympe de Gouges).

FO : questionnement sur les PAS, cela impacte-t-il les remplaçant.es ?

DASEN : de fait oui

FCPE : d'autres sections de la FCPE siègent dans les conseils de suivi. Demande d'y participer.

FSU : situation inquiétante de la mater de St-Etienne de Tulmont : Effectifs unilingues à 29 élèves/classes.

Autre situation inquiétante : Monteils : PS/MS : effectif à 32, ne peuvent pas être répartis dans les autres classes.

Unsa : Appuie la demande pour Saint-Etienne de Tulmont

DASEN : mesure provisoire en affectant un demi-poste pour Saint-Etienne : la personne viendrait 2 matinées et 2 après-midis par semaine. N'apparaîtra pas dans les décisions CDEN mais un engagement provisoire.

FCPE : rappel le besoin d'équité entre les classes. Montbeton obtient une ouverture alors pourquoi pas Saint-Etienne ni Monteils ?

DASEN : Ce poste pourrait répondre à ce besoin d'équité car la charge de classe n'est pas la même tout le temps.

FSU : Qu'en est-il de Monteils ? Quelle réponse pour cette classe de PS/MS ?

DASEN : pour l'instant, pas de moyens humains pour répondre positivement à cette demande. D'autant que l'IPS n'est pas mauvais.

FO : 4 postes de remplaçants supprimés, quelle anticipation sur le remplacement aux vues des difficultés de l'année passée ?

DASEN : impacte sur le plan de formation, il y aura des moments de tension dans l'année. Pas d'autorisation de recrutement des contractuel.les pour le moment.

FSU : remonte que le problème est toujours le même, gestion de la pénurie.

DASEN : de nombreuses classes auraient pu être fermées, la brigade de remplacement aurait pu être abondée. Il fait le choix de conserver l'équilibre des classes. L'effectif des classes favorise les enseignements, mais il faut voir le budget national. Si les moyens sont constants, avec la baisse démographique, l'encadrement et le remplacement pourraient être améliorés.

Le DASEN expose une création de RPI concentré sur la circo de Valence d'Agen entre 3 communes pour la rentrée 2026 : Saint Paul l'Espis, Piac, Saint Vincent l'Espinasse.

FCPE : Le RPI concentré est positif pour le renouvellement des locaux mais attention au risque de fermeture de classes dans les années à venir.

DASEN : ce projet doit permettre une stabilisation de la situation pour plusieurs années.

- Vote des mesures de carte scolaire :

Abstention : 9

Contre : 6 dont 5 FSU

Pour : 7

- Le DASEN demande à ce que soit voté la concentration en RPI des 3 écoles de Saint Paul d'Espis, Piac et Saint Vincent l'Espinasse.

FSU : pourquoi voter sur une décision qui concerne la rentrée 2026 ?

DASEN : vote nécessaire aujourd'hui pour les travaux.

FCPE : ce n'était pas à l'ordre du jour

DASEN : entend les interrogations et reporte le vote au CDEN de la Toussaint

- Rythmes scolaires :

7 communes passent à 4 jours : 3 circo concernées :

- Sur Caussade : Bioule, Nègrepelisse, St-Etienne de Tulmont
- Sur Montauban Sud : La Salvetat-Belmontet, Monclar-de-Quercy, Verlhac-Tescou
- Valence d'Agen : Dunes

17 communes ont renouvelé la semaine à 4 jours

72 communes restent à 4 jours 1/2

Le CDEN est consultatif sur les rythmes scolaires, non décisionnaire.

- Renouvellement des DDEN :

La représentante des DDEN rencontre des difficultés de recrutement : les DDEN fuient l'éducation nationale au vu de ce qu'il se passe dans l'EN et ne veulent plus s'engager.

DASEN : il faut prévoir des réunions d'informations pour expliquer leur rôle.

- Validation du règlement-type départemental : présentation

IA-DASEN propose une nouvelle formulation suite à une demande du CSA de modification d'une formulation concernant les missions des ATSEM d'aide à la propreté. La proposition est validée.

FO : quelles sont les mises en place prévues pour les enfants qui rentrent à l'école et qui sont incontinents ?

IA-DASEN : groupe maternelle réfléchit à cette question et veut proposer des outils et des ressources qui permettront d'accompagner les familles pour qu'un travail soit fait à la maison, avant l'arrivée à

l'école. Des activités peuvent être mises en place pour favoriser ces situations. Formations enseignantes-ATSEM.

FO : quels sont les autres acteurs qui peuvent être partie prenante pour améliorer ces solutions ?
DDEN ? Domaine médico-social ?

IA-DASEN : c'est déjà le cas.

DDEN : peuvent aussi rencontrer les parents pour évoquer ces sujets, c'est dans leurs missions.

Bernard Pezous, maire de La Salvetat-Belmontet : ces nouvelles situations peuvent avoir des conséquences sur le personnel mairie (risque santé) ; le règlement doit aussi être construit avec les maires.

FSU : pas de changement pour la mairie, c'est seulement une explicitation du rôle des ATSEM.

Thierry Delbreil, maire de Lafrançaise : relève un épuisement des ATSEM : n'ont pas été embauchés pour « changer des couches ».

FCPE : le débat infantilise les parents d'élèves. Ce choix d'accueil est du ressort de l'éducation nationale. Il a des conséquences sur le personnel mairie. Projet politique : pourquoi scolariser des enfants qui ne sont pas propres dans la mesure où leur accueil n'est pas adapté et met en difficulté les équipes et les enfants. Cette décision politique a été prise pour que les parents aillent travailler.

FSU : dévoiement total des personnels communaux sur cette problématique.

Vote du règlement départemental type :

0 contre ; 6 abstentions ;